

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

Nombre de membres : 17

Séance du 27 septembre 1999
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 15 + 1 pouvoir
MM. LOGEL, HAAS, WITTMER, Mme WEISS, MM. SCHLOSSER, SIBLER,
Mme CABIROL, MM. NEUHARD, PREVOT, MEYER-KUHN, GOETZ, ISEL,
WINLING, BABILON, RUSTENHOLZ.

Absents : MM. ATZENHOFFER (excusé) avait donné pouvoir à M. LOGEL.
M. WEISBECKER (excusé)

DEL. N° 61 /1999

**OBJET : ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A L'ASSEMBLEE DES DISTRICTS
ET DES COMMUNAUTES DE FRANCE**

Le Président soumet à l'assemblée délibérante la question d'une éventuelle adhésion de la
Communauté de Communes à l'Assemblée des Districts et des Communautés de France.

- VU la délibération du 9 mars 1998 du Conseil Communautaire donnant délégation
au Bureau

le Bureau, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

***. de demander l'adhésion de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer à l'Assemblée des Districts et des
Communautés de France***

***. de s'acquitter annuellement de la cotisation demandée par l'ADCF
à la Communauté de Communes ;***

***. d'autoriser le Président à entreprendre les démarches nécessaires et
à signer tous documents y afférents.***

Pour copie conforme
MORSBRONN-LES-BAINS, le 5 octobre 1999
Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL